

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 13 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaients présents Mesdames Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Françoise GALLOUET, Béatrice REDON, Françoise HURSON, Amandine ANDRE, Valérie TRAISSAC, Marie-Noëlle MORISE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Jean-Louis SENECHAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean-Pierre REGNAULT

Absents excusés Messieurs Michaël BAUDET (pouvoir donné à Richard HAAS), Jean BELLEC (pouvoir donné à Marie-Noëlle MORISE), Christophe MINAUD (pouvoir donné à Jean-Yves HINAULT)

Mesdames Malorie MEHEUST (pouvoir donné à Yann SOULABAIL), Catherine PEPIN

Secrétaire Monsieur Jean-Yves HINAULT

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2023-55

ELU REFERENT EUROPE

Rapporteur : Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

La réactualisation du projet de territoire de l'Agglomération, validé en juillet 2021, affirme sa volonté d'un positionnement fort au niveau européen, au travers de trois priorités :

- s'insérer dans les réseaux européens et fédérer autour de ces enjeux,
- être proactif dans la mobilisation de ressources et développer les coopérations,
- contribuer à la connaissance de l'Europe et à la citoyenneté européenne.

En effet, l'Union européenne révèle un grand nombre d'opportunités pour les collectivités locales et les communes, quelle que soit leur taille, peuvent bénéficier des fonds européens et s'inscrire dans des programmes de coopérations européennes qui offrent une véritable ouverture aux acteurs du territoire : CCAS, associations, clubs sportifs, acteurs du monde économique...

C'est pourquoi, après un temps de sensibilisation qui s'est tenu le 8 mars 2023 avec des intervenants de la Commission européenne, de l'AMF, de l'AFCCRE (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe) et d'Europ'Armor, l'Agglomération souhaite poursuivre cette dynamique.

Ainsi, par courrier du 03 mai dernier, Monsieur le Vice-président de l'Agglomération en charge de de la coopération et des affaires européennes et de la contractualisation des fonds européens, de la solidarité et de la coopération internationale, a invité les Maires de l'Agglomération à procéder à la désignation d'un référent Europe.

Il est à noter que cet élu-référent sera destinataire des informations relatives aux fonds européens, aux opportunités de coopération et aux événements liés à l'Union Européenne. Il pourra également faire partie d'une délégation chargée de se former aux dispositifs européens au sein même des institutions européennes à Bruxelles.

Aussi, **je vous propose** :

- de désigner M. Eric TOULGOAT,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Françoise HURSON, Jean-Pierre REGNAULT, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Marie-Noëlle MORISE et son pouvoir Jean BELLEC).